



La formation dispensée prépare, en deux ans, au Brevet de Technicien Supérieur Agricole « Gestion et Maîtrise de l'Eau » dans les spécialités :

- **Maîtrise de l'eau en agriculture et aménagement (M.E.A.A.)**
- **Gestion des services d'eau et d'assainissement (G.S.E.A.)**

Le technicien supérieur pourra occuper des emplois dans les entreprises, organisations professionnelles, sociétés d'aménagement, collectivités territoriales, bureaux d'études... impliqués dans l'irrigation, le drainage, le traitement de l'eau, la gestion des réseaux et la protection des ressources hydriques.

BTSA

Gestion et Maîtrise de l'Eau

ACCES

Cette formation s'adresse principalement aux titulaires d'un Baccalauréat Technologique S.T.A.V., d'un Baccalauréat S, STL (physique de labos et de procédés industriels) et STI (génie électronique).

Les inscriptions s'effectuent sur le site www.admission-postbac.fr de mi janvier à mi mars.

➔ ORGANISATION DE LA FORMATION

DEUX SPECIALITES AU CHOIX :

La formation BTSA « GEMEAU » spécialité M.E.A.A. permet au futur technicien d'effectuer un diagnostic technique, économique et écologique au niveau d'une exploitation ou d'un bassin versant, d'un périmètre de protection, pour conseiller un agriculteur ou un groupe d'agriculteurs.

Il conduira ainsi :

- projet d'irrigation et conduite de l'installation ;
- projet de drainage et conduite du système ;
- maîtrise de la qualité de l'eau au niveau d'un bassin versant ;
- protection de la ressource ;
- étude d'impact et conception d'un plan d'épandage d'effluents (agricole ou agro-alimentaire),
- gestion des services d'assainissement autonome.

La formation BTSA « GEMEAU » spécialité G.S.E.A. donne au futur technicien les raisonnements scientifiques et les connaissances technologiques qu'il doit maîtriser pour assurer :

- l'exploitation d'une unité de traitement et d'un réseau d'eau potable ou d'assainissement d'eau usée ;
- l'adaptation du service aux contraintes de qualité, de quantité, de rentabilité et de gestion des besoins ;
- la gestion commerciale et administrative.

La formation est organisée en modules et structurée en quatre domaines auxquels s'ajoutent les modules d'initiative locale (MIL) : en M.E.A.A. (cartographie des sols, plan d'épandage, SIG) et l'éducation physique et sportive.

en G.S.E.A. (maintenance des équipements) et l'éducation physique et sportive.

➔ DEBOUCHES

Les titulaires du BTSA « GEMEAU » sont appelés à exercer les activités suivantes :

- Conseiller technique dans une organisation agricole : Chambre d'Agriculture ou Compagnie d'Aménagement, Syndicat des Eaux,
- Responsable de l'exploitation des services d'eau potable ou d'assainissement d'une ville ou un groupement de communes,

STAGES

12 (en 3 périodes) en organismes ou en entreprises avec suivi pédagogique par l'équipe enseignante

Le diplôme est délivré sur contrôle continu en cours de formation (50%) et examen final (50%).

HEBERGEMENT

Le Lycée dispose de 105 chambres individuelles et 5 chambres doubles en résidence étudiante.

Des bourses d'enseignement supérieur peuvent être accordées.

- Technico-commercial dans une entreprise ou une société de distribution de l'eau ou Technico-commercial en équipements hydrauliques de forages et de réseaux,
- Technicien de bureau d'études dans des sociétés de services, les bureaux d'études ou les services administratifs qui réalisent des aménagements relatifs à l'eau,
- Technicien de bureau d'études ou dans un service administratif qui réalisent des études d'impact d'installation classée agricole ou des plans d'épandage d'effluents ou boues.

Ce diplôme permet également de poursuivre des études : licence professionnelle, universités, écoles d'ingénieurs sur concours spécial après une classe préparatoire réservée aux titulaires de BTS-DUT.



DISCIPLINES ET HORAIRES

Enseignements communs aux 2 spécialités	M41 Mathématiques appliquées – Statistiques	70 h
	M42 Informatique	50 h
	M43 Langue Vivante (ANGLAIS)	120 h
	D2.2 Techniques d'expression, de communication, d'animation et documentation	180 h
	M21 Economie générale et droit du travail	90 h
	D3.2 L'homme et la gestion de l'eau dans l'environnement (acteurs, droits)	110 h
	D4.1 L'eau : propriétés, ressources, qualité	150 h
	D4.2 Les systèmes hydrauliques : connaissances scientifiques et technologiques	250 h
	D4.3 Positionnement d'un projet d'aménagement hydraulique	60 h

M.E.A.A.

D4.41	Fonctionnement des systèmes d'exploitation et des espaces aménagés dans leur contexte hydrologique.	90 h
D4.42	Techniques et pratiques de maîtrise de l'eau.	80 h
D4.43	Projet d'aménagement hydraulique et de protection de la ressource.	130 h
MIL	Eau, Territoire, Durabilité	60 h
	Cartographie, Plan d'épandage des effluents, S.I.G.	60 h

G.S.E.A.

D4.61	Exploitation d'un service d'eau potable .	100 h
D4.62	Exploitation des systèmes d'assainissement.	110 h
D4.63	Contrôle de qualité des eaux.	50 h
D4.64	Gestion économique et commerciale des services d'eau et d'assainissement.	60 h
MIL	Eau, Territoire, Durabilité	60 h
	Maintenance électro-mécanique , habilitation électrique.	60 h

Activités pluridisciplinaires : 200 h - Mise à niveau : 60 h
M31 EPS : 100 h